



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ENERGY/2004/6  
9 février 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE  
Réunion du Bureau élargi, 9 décembre 2004

**RAPPORT**

**I. PARTICIPATION**

1. Ont participé à la réunion des membres du Bureau du Comité de l'énergie durable ou leurs suppléants ainsi que des représentants du Centre du gaz de la CEE, du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon, du projet «Efficacité énergétique 21» et du Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement en combustibles fossiles, et un représentant de l'Allemagne délégué par le Groupe d'experts du programme de travail de la CEE.

**II. ÉLECTION DU BUREAU**

2. Le Président du Comité de l'énergie durable, M. Miles Greenbaum (États-Unis) avait fait savoir aux participants qu'il se retirerait de la fonction publique à la fin de 2004. En l'absence du Président, le Bureau élargi a élu un Vice-Président du Comité, M. Laszlo Molnar (Hongrie), pour remplir les fonctions de président par intérim du Comité de l'énergie durable jusqu'à l'élection du bureau à la quatorzième session du Comité, le 27 juin 2005.

**III. DÉCLARATION LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ  
DE L'ÉNERGIE DURABLE**

3. Dans sa déclaration liminaire, le Président par intérim a défini les points essentiels et l'orientation de la réunion. Il a noté que le rôle du Bureau élargi était de veiller à ce que:

- Le programme de travail du Comité de l'énergie durable soit conforme à la charte et à la mission de la CEE;

- Les activités du programme de travail reflètent les compétences de base de la CEE; et
- Les ressources budgétaires soient allouées efficacement et soient suffisantes pour couvrir les dépenses de personnel et autres nécessaires pour entreprendre les activités de la CEE relatives à l'énergie durable.

#### **IV. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ÉNERGIE DURABLE AU SEIN DE LA CEE**

4. Le Bureau élargi a examiné les objectifs prioritaires du Comité de l'énergie durable et l'orientation stratégique actuelle, ainsi que celle qui est proposée, du programme de travail du Comité et de certains organes subsidiaires, tels que présentés par le Directeur de la Division CEE de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise<sup>1</sup>. Il a noté que les principales priorités du Comité étaient les suivantes: commencer à exécuter la cinquième phase du projet «Efficacité énergétique 21»; concrétiser les travaux du Forum de la sécurité énergétique, entamés en 2004; examiner les activités du programme du gaz financées au titre du budget ordinaire; et se concentrer sur la quatorzième session annuelle du Comité de l'énergie durable, qui devrait se tenir du 27 au 30 juin 2005. Il a en outre noté qu'en raison du manque de personnel, le programme de travail du Comité comportait aussi des lacunes majeures, notamment dans les domaines de l'électricité, du pétrole et des énergies renouvelables. Il a également appelé l'attention sur le fait que la Section de l'énergie durable devrait peut-être entreprendre des activités supplémentaires en rapport avec le cycle d'activité 2006-2007 de la Commission du développement durable, l'OSCE et l'évaluation en 2005 du mandat de la CEE. De l'avis général, les orientations stratégiques du Comité étaient acceptables, mais il fallait s'attaquer en priorité à la question des ressources humaines.

#### **V. NOUVELLES INITIATIVES DANS LE CADRE DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE**

5. Les débats ont porté sur l'évolution des nouvelles initiatives ci-après:
- a) Lancement de la nouvelle phase du projet «Efficacité énergétique 21» à la suite de la conclusion d'accords sur le financement du projet entre les partenaires financiers et la Fondation pour les Nations Unies;
  - b) Consolidation du Forum de la sécurité énergétique et début de la phase opérationnelle du Forum au titre de laquelle le programme de travail est exécuté et pleinement appuyé par les membres;
  - c) Réseau régional pour l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources en eau (RENEUER) dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21» ([www.reneuer.com](http://www.reneuer.com));

---

<sup>1</sup> Tous les exposés/présentations faits pendant la session peuvent être consultés sur le site Internet de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/ie/se/com.html>.

d) Coordination en matière de sécurité énergétique entre le Forum de la sécurité énergétique de la CEE et les travaux sur l'efficacité et la sécurité énergétiques de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe;

e) Poursuite des activités de la CEE relatives à l'efficacité et à la sécurité énergétiques dans la Communauté d'États indépendants (CEI), en coopération avec le Comité économique de la CEI;

f) Progrès dans l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources énergétiques et minérales (CCNU), y compris la coopération entre la CEE et le Forum énergétique international ainsi que l'Agence internationale de l'énergie (AIE/OCDE);

g) Création du Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement en combustibles fossiles, qui a tenu sa première session en novembre 2004, pour succéder au Groupe spécial d'experts de l'harmonisation de la terminologie des réserves/ressources énergétiques. Les participants ont noté qu'à cette première session, l'Arabie saoudite et d'autres pays avaient soulevé des objections au changement de nom du Groupe d'experts. Ils ont pris note de ces objections et de la discussion à l'issue de laquelle il avait été convenu de présenter une solution acceptable au Comité de l'énergie durable à sa prochaine session en juin. Ils ont également noté que le Groupe spécial avait déjà pris des mesures pour régler le problème et continuer de renforcer la coopération en son sein en invitant le Secrétariat de l'OPEP et la Fédération de Russie à se joindre à son Bureau. Ils ont ensuite pris note de la recommandation du Président du Groupe d'experts, selon laquelle il faudrait s'efforcer de trouver des ressources extrabudgétaires en vue de financer un dispositif permettant de dispenser aux pays des conseils et une formation aux fins de l'application du code commun de la Classification-cadre de l'ONU. Ils ont appuyé cette mesure;

h) Initiative relative au méthane provenant des mines de charbon faisant suite à la première session du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon et à la conférence sur l'exploitation commerciale du méthane (Methane to Markets), qui s'est tenue à Washington en novembre 2004.

## **VI. ACTIVITÉS MENÉES DE CONCERT AVEC D'AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES PRINCIPAUX DE LA CEE**

6. Le Bureau élargi a examiné les activités intersectorielles ci-après:

a) Coopération entre le Comité de l'énergie durable et le Comité des politiques de l'environnement en vue de l'élaboration des «Directives aux fins de la réforme des tarifs de l'énergie et des subventions», approuvées par la cinquième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» tenue à Kiev du 21 au 23 mai 2003 (ECE/ENERGY/54) et suivi des travaux sur ce sujet dans le cadre de la préparation de la sixième Conférence, prévue en 2006 ou 2007;

b) Coopération entre les responsables du projet «Efficacité énergétique 21», les services consultatifs régionaux sur l'énergie et le Comité du bois pour l'utilisation de biocombustibles et de biogranulés dérivés des copeaux de bois;

c) Coopération entre le Groupe de travail du gaz et le Comité des transports intérieurs sur l'utilisation du gaz naturel comme carburant pour les véhicules de transport de marchandises, ou Projet Corridor bleu;

d) Coopération probable entre le Comité de l'énergie durable et le Comité sur la pollution de l'environnement pour préparer les contributions régionales de la CEE à la quatorzième session de la Commission du développement durable de l'ONU et examiner les engagements pris avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

## **VII. PRÉPARATIFS DES PROCHAINES RÉUNIONS CONSACRÉES AUX QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES**

7. On trouvera ci-dessous le calendrier des réunions qui se tiendront à Genève dans le contexte de la session annuelle de 2005 du Comité de l'énergie durable. Cette session portera essentiellement sur deux grands domaines, à savoir la sécurité énergétique et les questions relatives au changement climatique, à la suite de la ratification par la Fédération de Russie du Protocole de Kyoto de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Lundi 27 juin après-midi:	Séance d'ouverture de la session du Comité de l'énergie durable
Mardi 28 juin:	Forum de la sécurité énergétique
Mercredi 29 juin:	Table ronde de haut niveau sur l'application du Protocole de Kyoto, l'efficacité énergétique et l'atténuation des changements climatiques, organisée conjointement par le Comité de l'énergie durable et le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»
Jeudi 30 juin:	Session du Comité de l'énergie durable
Jeudi 30 juin et vendredi 1 <sup>er</sup> juillet:	Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

8. Lorsqu'ils ont débattu des travaux du Comité de l'énergie durable, les participants ont pris note de la participation des experts à des sessions antérieures du Comité, aux sessions de son Groupe de travail et de ses groupes spéciaux d'experts, ainsi qu'aux projets d'assistance technique relevant du Comité. Les statistiques pour la période 2000-2003 figurent dans le tableau 1 ci-dessous. On trouvera ensuite une liste de la participation moyenne aux sessions annuelles de tous les organes intergouvernementaux dans le domaine de l'énergie, à l'exception des réunions d'experts et des réunions tenues ailleurs qu'à Genève.

**Tableau 1: Participation aux sessions annuelles du Comité de l'énergie durable**

Année	2000	2001	2002	2003
Nombre de participants	200	185	220	180
Nombre de pays	38	34	36	33
Nombre d'entités internationales	13	15	17	16

Participation moyenne aux sessions annuelles des organes intergouvernementaux dans le domaine de l'énergie:

- Comité de l'énergie durable (180 participants);
- Forum de la sécurité énergétique (120);
- Groupe de travail du gaz (80);
- Centre du gaz (30);
- Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz (80);
- Projet «Efficacité énergétique 21» (60);
- Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon (80);
- Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement en combustibles fossiles (80);
- Groupe spécial d'experts de l'électricité (40);
- Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable (90).

### VIII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

9. Après un débat, le Bureau élargi du Comité de l'énergie durable et de ses Groupe de travail, groupes spéciaux d'experts et projets a conclu ce qui suit:

a) Les travaux du Comité de l'énergie durable et de ses organes subsidiaires intergouvernementaux suscitent un grand intérêt et leurs réunions annuelles attirent un grand nombre de participants;

b) Ces trois dernières années, plus de 180 représentants de plus de 30 États membres de la CEE et de 15 organisations internationales ont assisté à la session annuelle du Comité;

c) La demande de coopération par l'intermédiaire du Comité de l'énergie durable de la CEE répond au besoin de renforcement de la sécurité énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de meilleure performance des industries énergétiques et de promotion de l'approvisionnement à long terme en combustibles fossiles au moyen de l'adoption universelle d'une classification type des réserves et des ressources énergétiques;

d) Alors que l'intérêt que les États membres de la CEE portent aux travaux relatifs à l'énergie durable et aux mandats mondiaux tels que ceux du Sommet mondial pour le développement durable a élargi le champ des activités à entreprendre, les ressources allouées au titre du budget ordinaire ont été diminuées au cours de l'exercice biennal 2004-2005;

e) En raison de la réduction des effectifs de la catégorie des services généraux affectés au programme, plusieurs réunions qui devaient à l'origine se tenir en 2004 ont été ajournées ou annulées, dont les suivantes: Groupe spécial d'experts du financement des investissements dans l'efficacité énergétique (septembre 2004), session annuelle du Comité de l'énergie durable (décembre 2004), Groupe spécial d'experts de l'électricité (novembre 2004) et Forum de la sécurité énergétique (décembre 2004);

f) Bien que des ressources extrabudgétaires aient été allouées à ces activités, le véritable obstacle est l'insuffisance des postes d'agents des services généraux financés au titre du budget ordinaire, qui sont nécessaires pour exécuter les tâches administratives et gérer les décaissements du Fonds d'affectation spéciale.

10. Pour que le programme de travail actuel de l'exercice biennal 2004-2005 puisse être exécuté, le Bureau élargi a recommandé:

a) Que les effectifs des services généraux du programme relatif à l'énergie durable soient pleinement rétablis;

b) Qu'un poste d'administrateur de niveau P-3 soit créé pour le service du Groupe spécial d'experts de l'électricité;

c) Que conformément aux décisions prises par le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» (ENERGY/WP.4/2004/4), la CEE prévoie au titre du budget ordinaire des ressources supplémentaires, qui serviraient à financer un poste P-4 à plein temps à affecter aux activités concernant les énergies renouvelables dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21».

-----